### Division des Services Médicaux des Nations Unies Manuel de conseil pour le personnel des Nations Unies voyageant dans les pays où sévit la maladie à virus Ebola 25 Aout 2014

La Division des Services Médicaux des Nations Unies (MSD) suit de près l'évolution de la récente flambée de l'épidémie de la maladie à Virus Ebola et soutient les efforts de préparation et de riposte des structures de santé des Nations Unies dans les pays où sévit cette maladie.

En accord avec les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé, la Division des Services Médicaux des Nations Unies ne recommande pas une interdiction générale des Voyages internationaux. Chaque organisation des Nations Unies devrait évaluer le risque des déplacements de ses fonctionnaires dans les zones où sévit la maladie à virus Ebola dans le respect de leurs obligations en matière de santé et de sécurité du personnel. Ces zones peuvent exposer les employés à un risque accru, l'importance des tâches à accomplir durant ces voyages doit être prise en considération et tous les efforts doivent être déployés pour assurer la santé et la sécurité du personnel et de minimiser les risques d'infection.

Pour obtenir les dernières mises ajour et la liste des pays touchés par cette récente flambée, prière de bien vouloir consulter le site Web de l'OMS : http://www.who.int/csr/don/archive/disease/ebola/en/

#### Recommandations à tout le personnel et fonctionnaires des Nations Unies

L'infection au virus Ebola est une affection virale rare et sévère. Le virus peut infecter aussi bien les êtres humains que les primates non-humains (singes, gorilles, etc.). En cas d'infection, l'individu peut être gravement malade, avec de la fièvre, une faiblesse intense, des maux de tête, maux de gorge et douleurs diffuses, et peut aussi présenter des saignements de différentes parties du corps (i.e. hémorragies). Il n'existe actuellement ni vaccin approuvé ni traitement spécifique contre la maladie à virus Ebola.

Le risque d'infection pour les voyageurs après un séjour dans les zones d'épidémie au virus Ebola est extrêmement faible, même en cas de visite dans les districts concernés, car la transmission survient seulement par contact direct avec le sang, les sécrétions, les organes ou autres liquides biologiques de personnes ou animaux infectés vivants ou morts. Le risque peut toutefois augmenter pour le personnel qui, dans l'exécution de son travail ou ses affaires personnelles , a été en contact direct avec les liquides biologiques de personnes infectées, d'animaux infectés , ou de corps de personnes ou d'animaux étant morts de suite d'infection au virus Ebola.

La Division des Services Médicaux des Nations Unies recommande donc à tout le personnel des Nations Unies se rendant dans des zones d'épidémie au virus Ebola d'éviter tout contact direct avec une personne ou cadavre infecté au virus Ebola. Le personnel doit aussi éviter tout contact physique avec une personne ou un animal suspecté d'infection au virus Ebola. Les voyageurs doivent se rappeler de solliciter immédiatement des soins médicaux aux premiers signes et symptômes de la maladie.

Pour tout déplacement, le staff devra consulter un professionnel de la santé ou visiter une clinique avant le voyage, de préférence au moins six semaines avant la date prévue de départ. Si vous projetez de vous rendre dans une localité actuellement affectée ou adjacente à une zone d'infection au virus

Ebola vous devriez aussi avoir une discussion avec votre personnel soignant une semaine avant la date prévue de votre départ pour avoir les dernières informations sur les risques liés à votre destination prévue.

Les personnes qui envisagent de visiter un pays ou sévit la maladie a Virus Ebola doivent veiller à se munir du « Formulaire d'évaluation clinique » joint ci – dessous. Au niveau de la destination, ils devront s'assurer que ce formulaire est dûment rempli par le personnel de santé de l'ONU exerçant localement, et ce avant de quitter le pays.

Voici quelques points importants au sujet de la transmission du virus Ebola et les précautions qui doivent être prises pour vous protéger et protéger votre famille:

# Eviter tout contact direct avec du sang ou tout autres liquides biologiques de personnes infectées au virus d'Ebola ou de maladie de nature inconnue

- Eviter tout contact direct avec les cadavres de personnes mortes d'Ebola ou de maladie de nature inconnue
- Eviter tout rapport sexuel non protégé avec une personne infectée ou en convalescence d'infection à Ebola
- Eviter tout contact avec des objets tels que les aiguilles, ayant été contaminés par du sang ou autres liquides biologiques
- Les personnels de santé doivent strictement appliquer les mesures de contrôle d'infection y compris l'utilisation d'équipement de protection personnelle (i.e. tuniques, masques chirurgicaux ou médicaux, lunettes de protection et gants)
- Se laver les mains régulièrement(ou utiliser des solutions pour soins des mains à base d'alcool) après chaque visite à un patient hospitalisé, aussi bien qu'après tout contact avec un individu malade, même s'il n'est pas atteint d'infection au virus Ebola

### Eviter tout contact rapproché avec ou la manipulation d'animaux sauvages

- Les animaux suivants peuvent être porteurs : chimpanzés, gorilles, singes, chevreuils, cochons, proc épics, antilopes, roussettes)
- Se rappeler qu'aussi bien les animaux vivants que morts peuvent transmettre le virus
- Eviter de consommer ou manipuler la viande de gibier

## Savoir reconnaître les signes d'infection au Virus Ebola et voir immédiatement un agent de santé dès l'apparition des premiers symptômes

- Les symptômes d'Ebola comprennent: Fièvre d'apparition soudaine, fatigue généralisée, douleurs musculaires, mal de tête et mal de gorge
- Cela est suivi de vomissements, diarrhée, rash cutané, troubles des fonctions hépatiques et rénales, parfois hémorragies internes et externes
- Solliciter immédiatement des soins médicaux si de la Fièvre ou l'un des signes ci-dessus apparait durant ou après votre séjour

• Informez votre médecin –traitant que vous avez séjourné dans une zone d'épidémie à Virus Ebola

Dans la mesure du possible, évitez de recevoir des soins dans des hôpitaux qui traitent des personnes infectées au virus Ebola, à moins que vous n'y soyez acheminé pour y être en isolement ou y recevoir un traitement lie à une infection au virus Ebola.

- Le personnel de santé peut transmettre l'infection au Virus Ebola d'un malade à un autre
- Demander des conseils médicaux à votre clinique locale des NU pour les endroits où vous pourrez recevoir des soins pour les maladies ou blessures qui ne sont pas en rapport avec l'infection au Virus Ebola

Pour plus d'informations, Prière de vous référer au document : « Foire aux questions » ci-joint, ou contacter MSD à <u>msdpublichealth@un.org</u> si vous avez des questions. Prière de bien vouloir diffuser cette fiche d'information au besoin.